

o.222.V.N. - KM/mam

ad HN/th

Durch KM erledigt.
(Tel. 5.9.74)
LC.

dt	HN 6/12	Le 21	21/8
Datum	18.	Le 21	21/8
Visa	hr	LC	
E.P.D.	21.08.74	17	
Ref.	p.B. 73.Vietn. O. (19)		

Note à la Direction politique

1. ~~MM~~ Note de Bille
Le 21 août 1974
Um den Inhalt
eine Antwort
an die südliche
Botschaft
2. Anstellung in
Hilfe - Nordvietnam
- Südvietnam
inkl. Projekte
HM

./.

Nous vous restituons ci-jointe la note verbale du 14 août 1974 émanant de l'Ambassade de la République du Viêt-Nam, en répondant comme il suit à votre note du 16 août qui accompagnait la demande vietnamienne.

Comme vous le savez, le Conseil fédéral a décidé, le 9 juillet 1974, de faire don à la République démocratique du Viêt-Nam, en collaboration avec le groupe "Aide suisse au Viêt-Nam" composé de la Croix-Rouge suisse et de huit organisations suisses d'entraide internationale, d'une installation pour la fabrication de panneaux préfabriqués pour la construction de maisons d'habitation, d'écoles et d'hôpitaux détruits par la guerre. La Confédération prend à sa charge la moitié au moins des frais de ce projet évalué dans l'ensemble à 5 millions de francs, le reste étant payé par le groupe "Aide suisse au Viêt-Nam". Nous vous remettons également ci-joint, pour usage interne, la proposition faite au Conseil fédéral à cette occasion.

./.

Il s'agit en l'occurrence d'une aide purement humanitaire octroyée dans le cadre de l'aide que le Conseil fédéral avait décidé d'accorder à l'Indochine en 1973, au lendemain du cessez-le-feu. Cette aide, dont bénéficie aussi le Cambodge et le Laos, est accordée à la République du Viêt-Nam et à la République démocratique du Viêt-Nam dans les mêmes proportions depuis le début du conflit. (Nous nous sommes) efforcés de maintenir, dans toute la mesure du possible et par souci de neutralité, l'équilibre entre les actions entreprises au Viêt-Nam du Nord et au Viêt-Nam du Sud. (Cependant,) le projet Durisol fait actuellement pencher la balance en faveur de la Républi-

./.

- 2 -

* *cet état de choses n'exclut pas*
 puissent
 que du Viêt-Nam, (mais) (il est certain) que des actions futures rétabliront l'équilibre recherché. Quoi qu'il en soit, nous avons répondu tout récemment à notre Chargé d'affaires à Saïgon - qui avait eu un entretien avec le Vice-ministre des affaires étrangères à ce sujet - que nous serons volontiers disposés à examiner les projets qu'il souhaiterait nous soumettre. Nous étudions actuellement, sur la base du rapport de M. Wenger, de la Croix-Rouge suisse, le projet d'extension de l'hôpital général de Da Nang, dans lequel la Confédération envisage d'investir 500.000 francs.

Direction
 des organisations internationales
 p.o.



(E. Koetschet)

Annexes :

- 1 note en retour
- 1 proposition au Conseil fédéral
- 1 liste de l'aide au Viêt-Nam du Sud et au Viêt-Nam du Nord

Copie est adressée :

- à M. l'Ambassadeur E. Thalmann

* démocratique